



AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS SOLITAIRE EQUIPAGE

Du 21 au 27 AOUT 2010

Lieu : Le Havre

Autorité Organisatrice : LIGUE de VOILE de HAUTE NORMANDIE

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- 1.2. les règlements fédéraux

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

Pour les First Class 7.5, comme les bateaux et leurs équipements sont fournis par l'autorité organisatrice, l'article 20.3.2 du code de publicité de l'ISAF s'applique. Chaque bateau sera tenu d'arborer la publicité tel que fournie par l'autorité organisatrice.

3. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 3.1. La régate est ouverte aux bateaux des classes ou séries Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420 et First Class 7.5.

- 3.2. Sélection :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/reglements.asp#Quotas_Selections

Voile Légère :

Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 4 juin 2010.

La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 18 juin 2010.

Habitables :

Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 25 juin 2010.

La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 25 juin 2010.

Les équipages des First Class 7.5 devront faire valider leur bulletin d'inscription par leur ligue d'origine.

L'organisateur pourra choisir un format de course par poule si le nombre d'inscrits le rend nécessaire.

3.3. Admissibilité :

- (i) Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée du CFESE 2010.
- (ii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.
- (iii) Pour les First Class 7.5, un membre majeur d'un équipage pourra satisfaire au § 3.3 (i) ci-dessus pendant toute la durée du Championnat de France Espoirs Solitaires et Equipages pour un et un seul équipier mineur appartenant à son équipage uniquement.

3.4. Catégories d'âges :

Se reporter au document « Tranches d'âge pour les Championnats de France Minimes et Espoirs à partir de 2010 » visible sur le site de la FFVoile :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_10.pdf

Tous renseignements relatifs aux sur classements sont visibles sur le site de la FFVoile – Commission Médicale :

<http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/medical/surclassement.asp>

4. PRE INSCRIPTION

4.1 Pré Inscription en ligne :

- (i) La pré inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne, sauf pour les équipages en First Class 7.5 qui devront utiliser la procédure définie en 4.2.
- (ii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 7 juin au matin pour les sélectionnés sur quotas de ligue et le 21 juin pour les invités.
- (iii) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré inscription.
- (iv) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :**

§ La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :

- L'autorisation parentale signée,
- L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
- L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
- Votre licence FFVoile valide visée par un médecin ou un certificat médical

4.2 Pré inscription par courrier :

Les coureurs ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 7 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré inscription et l'adresser par courrier à :

Ligue de Voile de Haute Normandie
27 rue de la Mailleraye – 76600 LE HAVRE

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre de **France 2010 - Ligue de Haute Normandie**.

5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

| Classe | Montant jusqu'au 13 / 08 | Montant à partir du 14/ 08 |
|--------|--------------------------|----------------------------|
|--------|--------------------------|----------------------------|

| | (minuit) | |
|---|----------|-------|
| Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7 | 49 € | 74 € |
| 420 | 98 € | 147 € |
| First Class 7.5 | 850 € | 930 € |

5.1 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10€ et habitables 20 €

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera effectuée sur place en présence pour les concurrents mineurs de l'adulte responsable,
Le samedi 21 août de 13h00 à 19h00,
Le dimanche 22 août de 9h00 à 16h00,
Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

6.2. Jours de course :

| Date | Horaires | Classe(s) |
|-------|---|---|
| 22/08 | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement Course Entraînement 13h, Prologue à partir de 11h30 pour répartition des poules | Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420, FC 7.5, |
| 23/08 | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement 11h | Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420, FC 7.5 |
| 24/08 | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement 11h | Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420, FC 7.5 |
| 25/08 | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement 11h | Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420, FC 7.5 |
| 26/08 | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement 11h | Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420, FC 7.5 |
| 27/08 | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement 10h Palmarès vers 17h | Europe, Laser Standard, Laser Radial, Laser 4.7, 420, FC 7.5 |

7. MARQUAGE ET JAUGE

Les opérations préalables de marquage se dérouleront le samedi 21 août de 13h00 à 19h00, et le dimanche 22 août de 9h00 à 16h00, sous la tente jauge dans le village du championnat, Des opérations de jauge pourront avoir lieu durant le championnat.

7.1 Pour les First Class 7.5, l'équipage devra être constitué a minima de 4 personnes ou a maxima de 6 personnes, tout en respectant la règle de poids définie par les règles de classe : 380 kg. Maximum.

8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

8.1. VOILES

8.1.1 L'Autorité Organisatrice fournira :

Pour la classe 420 un spinnaker à chaque bateau inscrit.

Pour les Lasers 4.7, une Grand Voile à chaque concurrent inscrit.

8.1.2 Les concurrents ont l'obligation d'utiliser ces voiles et seulement celles-ci durant tout le Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage.

8.1.3 Les voiles seront remises aux concurrents au moment de la confirmation des inscriptions.

8.1.4 En cas de dommage, les coureurs devront, après avis du jugeur, faire réparer leur voile.

Aucun remplacement de matériel par un matériel personnel ne sera autorisé.

8.1.5 En cas de dommage important qui exigerait le remplacement d'une voile, après avis du jugeur, seul le remplacement par une voile fournie par l'Autorité Organisatrice sera autorisé en contre partie d'un chèque de caution de 300 € pour une voile de Laser 4.7 et un chèque de caution de 500 € pour un spinnaker.

8.1.6 A la fin du Championnat, les voiles seront laissées aux ligues mais elles resteront propriété de la FFVoile.

8.2 LYCRAS et GILETS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chaque coureur pour les séries voiles légères et un gilet pour chaque coureur pour la série habitable.

8.2.1 Les coureurs ont l'obligation de porter ce lycra ou ce gilet pendant la durée de toutes les courses de leur départ sur l'eau à leur retour à terre.

8.2.2 Le lycra ou le gilet sera porté au dessus de l'intégralité de toutes les pièces de l'équipement personnel de navigation. Dans le cas du lycra, celui-ci sera porté par dessus la brassière de sécurité.

8.3 VOILIERS et VOILES

a) L'épreuve se courre sur 20 Bénéteau First Class 7.5 (plus 1 bateau de rechange),

b) Les bateaux seront fournis avec une Grand Voile, un Génois, un Solent, un Spinnaker Asymétrique, ainsi que l'ensemble du matériel défini dans l'annexe « liste d'équipement FC 7.5 » des instructions de course,

c) Les bateaux seront tirés aux sorts au début de la compétition et une règle de rotation sera précisée dans les instructions de course,

d) Les éventuels dommages ou pertes sur ce matériel seront facturés aux concurrents. Aucune réclamation relative au matériel ne sera admise,

e) Un chèque de caution matériel de 1000€ devra être délivré au moment de la confirmation des inscriptions. Etablir ce chèque à l'ordre de : **France 2010 - Ligue de Haute Normandie**

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 21 août de 13h00 à 19h00, et le dimanche 22 août de 9h00 à 16h00.

10. SYSTEME DE PENALITE

10.1 La règle 44.1 des RCV s'appliquera,

10.2 Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les Instructions de Course.

11. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course.

12. CLASSEMENT

12.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **3**

Pour les classes Europe, Laser Radial, Standard, 4.7 et 420, **9** courses sont programmées.

Pour toutes les classes Europe, Laser Radial, Standard, 4.7 et 420, 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

Pour la classe 7.5, le nombre de course journalière sera annoncé à chaque premier briefing journalier.

13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

14. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Champion de France de Voile Espoirs Double 420 Masc/Mixte.

Championne de France de Voile Espoirs Double 420 Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Solitaire Europe Garçon.

Championne de France de Voile Espoirs Solitaire Europe Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Solitaire Laser 4.7 Open.

Champion de France de Voile Espoirs Solitaire Laser Radial Garçon.

Championne de France de Voile Espoirs Solitaire Laser Radial Fille.

Champion de France de Voile Espoirs Solitaire Laser Standard Garçon.

Champion de France de Voile Espoirs Habitable 7.5 Open.

Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie, pour les catégories féminines ce nombre est ramené à 10.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

15. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

16. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le concurrent autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

17. ACCES AU SITE

16.1 Le site du Championnat de France Espoirs ne sera accessible aux coureurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs qu'à partir du 21 août 2010 à 08H30.

16.2 Le samedi 28 août 2010 à 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : cecile.hovsepian@ffvoile.fr

Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.net

Organisation Technique :

Ligue de Voile de Haute Normandie

Base Nautique G.Hardouin

Port de Plaisance - Bd Clémenceau – 76600 LE HAVRE

E-mail : secretariat@voile-hnormandie.org

Internet : <http://www.voile276.org>

Hébergement et camping-car :

Office du Tourisme du Havre

E-mail : contact@lehavretourisme.com